

Communauté d'agglomération Seine Eure

Concertation – Balades et ateliers

Sujet	CR de l'atelier thématique développement économique
Auteurs	Antonin Lafaye, Pauline Carde
Destinataires	Apolline Taudière, Cindy Moutoussamy
Date	03 mai 2018

Lieu : hôtel d'agglomération

Date et heure : 19 décembre 2017 – de 19h à 21h

Nombre de participants : 6

Animation

- > Antonin LAFAYE, Chef de projet et animateur concertation, Epiceum
- > Apolline TAUDIÈRE, Chargée d'études PLUi, Communauté d'agglomération Seine-Eure
- > Thierry DELAMARE, Vice-président en charge du PLUi-H, Communauté d'agglomération Seine-Eure

A/ ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PRESENTATION DE L'ATELIER

- > Mot d'accueil d'Apolline TAUDIÈRE qui rappelle le cadre de la concertation et revient sur le parcours de la balade.
- > Présentation des objectifs et du déroulement de l'atelier par Antonin LAFAYE. Le but du travail de groupe est de faire des propositions concrètes pour le PLUi-H en termes de localisation des types d'activités selon les types d'espaces de l'agglomération Seine-Eure.

B/ LA VISION DES PARTICIPANTS SUR L'ECONOMIE AU SENS LARGE

1 Premier exercice

Des cartons vierges sont distribués aux participants. Il leur est demandé de répondre à la question « Pour vous, qu'est-ce qui fait le dynamisme d'un territoire ? Quels types d'activités ? Pour chaque secteur économique que vous relevez, illustrez par un exemple ».

Interventions des participants

- **Question d'un participant : l'agglomération a-t-elle réellement les moyens et la volonté de choisir d'accueillir ou non une entreprise ? Quand une entreprise a un projet d'implantation, tant mieux, nous sommes heureux de l'accueillir.**

Antonin LAFAYE et Apolline TAUDIÈRE lui répondent qu'il ne s'agit pas de réfléchir à des règles, mais simplement de laisser libre cours à la créativité de chacun ; l'exercice doit illustrer une situation idéale.

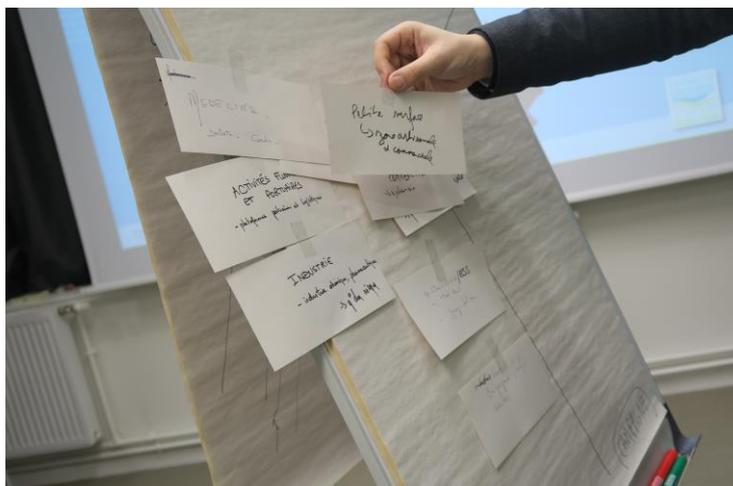
- **Question d'un participant : pourquoi ne pas faire de la prospective dans le secteur des activités liées au bois ? Cela me paraît être un secteur porteur.**
- **Une discussion s'engage entre les participants sur les habitants qui se rendent au supermarché Leclerc pour acheter uniquement du pain. L'idée de créer plus de vie au centre du bourg est évoquée.**

2 Second exercice

Antonin LAFAYE schématise trois zones sur un tableau :

- > Une zone de centre-ville : l'habitat est dense, présence de commerces et de flux
- > Une zone de périphérie : pavillons, « cité-dortoir », grandes surfaces, zones industrielles
- > Une zone de campagne : plaines agricoles, petits villages.

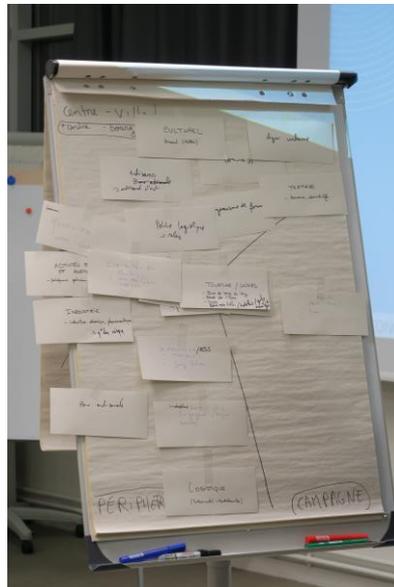
Il demande aux participants de classer les différentes activités évoquées plus tôt dans les zones dans lesquelles ils les imaginent le mieux s'implanter.



Les résultats obtenus sont les suivants :

Centre-ville	Périphérie	Campagne
Services à la personne	Activités logistiques portuaires	Services à la personne
Médecins	Services à la personne	Infrastructures touristiques
Centres commerciaux	Industries pharmaceutiques	Hôtellerie verte
Artisans	Industries de luxe	Agriculture
Agriculture urbaine	Médecins	
Etablissements culturels	Ressourceries / ESS	
Etablissements administratifs	Centres commerciaux	
Infrastructures touristiques	Pôle artisanat	
Logistique dernier km	Vente et production agricoles	
Numérique et FabLab	Infrastructures touristiques	
	Logistique et numérique	

Remarque : environ aux 2/3 de l'exercice un participant fait remarquer qu'énormément de choses sont localisées par les participants en périphérie. Les participants s'interrogent alors sur la mort des centres-ville et sur le besoin de rééquilibrer. Les points de vue divergent mais le rééquilibrage ne s'opère pas nécessairement.



C/ LES ENJEUX DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE SEINE-EURE

Apolline TAUDIÈRE présente les enjeux et les objectifs du projet d'aménagement en termes de développement économique et de développement durable.

Pour ce troisième exercice, elle demande aux participants de choisir les activités économiques qui pour eux correspondent le mieux à un site comme CINRAM, visité lors de la balade. C'est à dire d'un espace en reconversion, non loin du centre-ville. Il s'agit également de déterminer dans le même exercice les paramètres à prendre en compte, pour un bon interfaçage entre le site, les activités proposées et le voisinage (pavillons, autres entreprises). Comment aménager ce type de sites pour mieux les insérer dans leur environnement ?

Antonin LAFAYE attire l'attention des participants sur les questions suivantes à prendre en compte dans leurs réflexions :

- > le cheminement au sein du site et à ses abords,
- > le stationnements de véhicules,
- > la végétalisation du site,
- > l'intégration du lieu dans le paysage et l'environnement,
- > les implantations économiques : complémentarité et évaluation des nuisances pour l'environnement immédiat.

Plusieurs sujets et propositions sont évoqués dans la discussion :

Le photovoltaïque

Propositions

- > Prise en compte importante dans les projets industriels et commerciaux
- > Location de surfaces de toitures : le propriétaire perçoit un loyer, l'entreprise a un accord avec EDF

Les surfaces de stationnement

Propositions

- > Stationnement en R+3 (pas plus, pour que les parkings ne dépassent pas les bâtiments) en lieu et place du parking actuel mais sur une surface plus petite
- > Stationnement en sous-terrain
- > Limite du nombre de places de parking au nombre de salariés, voire moins pour les inciter à venir autrement (ceci est prévu dans le cadre du Plan Déplacement Entreprise)
- > Aménager un stationnement paysager, qui laisse place à la nature et à la biodiversité
- > Mutualisation de l'espace de stationnement entre les entreprises

Les participants accordent une grande importance à la question des nuisances, notamment visuelles, en termes de stationnement.

Autre type de nuisances : les contraintes liées à l'organisation. La mutualisation des stationnements peut par exemple poser des problèmes d'horaires pour l'industrie avec les « trois huit ».

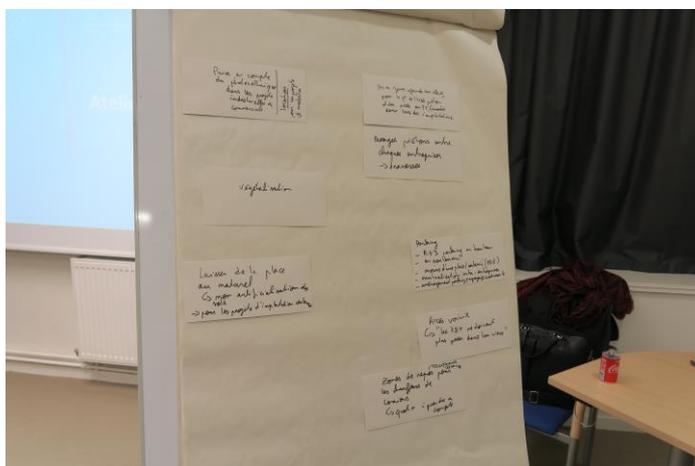
La question de l'entretien des espaces verts, ainsi que celle de l'interdiction des pesticides constituent des points d'inquiétude. Un participant insiste sur le fait que les communes n'ont pas forcément les moyens d'entretenir les espaces végétalisés qui demandent beaucoup d'entretien, à l'image des cimetières. Les entreprises qui s'implantent peuvent éventuellement en avoir les moyens.

Cheminements piétonniers et cyclistes

Propositions

- > Mise en place de passages piétonniers entre les entreprises et au sein des entreprises
- > Plus de place pour les espaces naturels ou au moins pour les espaces verts
- > Développement des énergies renouvelables
- > Installation de bancs sur les cheminements piétonniers pour permettre aux personnes âgées de faire des pauses.

Antonin LAFAYE interroge les participants sur la question des nuisances sonores. L'un d'eux évoque notamment le problème des camions qui empruntent des itinéraires qui leur sont normalement interdits, et n'ont aucune zone de stationnement / de confort sur l'Agglomération pour faire des pauses les week-ends. L'idée d'un parking poids-lourds en périphérie, mais à proximité du centre-ville (pour permettre aux conducteurs d'accéder aux services), est évoquée.



Fin de l'atelier : un certain nombre d'idées et de bonnes pratiques souhaitables et souhaitées ont été mises en avant et pourront nourrir le travail d'étude pour l'écriture du PLUI-H.